

/ **CAMIEG**

août 2013

SPOILIATION DES EXCÉDENTS FINANCIERS

SUR PROPOSITION DE FO ÉNERGIE ET MINES, UN COURRIER, SOUTENU PAR LA CGT ET LA CFE, A ÉTÉ ADRESSÉ LE 11 JUILLET 2013 AU 1ER MINISTRE PORTANT SUR L'AVENIR DES EXCÉDENTS FINANCIERS DE NOTRE RÉGIME SPÉCIAL MALADIE DES IEG.

LE CHEF DE CABINET DE JEAN MARC AYRAULT NOUS A FAIT SAVOIR QUE CE DOSSIER DEVRAIT ÊTRE INSTRUIT PAR LES MINISTÈRES CONCERNÉS (SANTÉ, BUDGET) COURANT SEPTEMBRE 2013.

Après un premier échange téléphonique entre les pouvoirs publics et FO Énergie et Mines, les perspectives gouvernementales énoncées sont inacceptables :

- Une amélioration des prestations de 13 M€ (Actifs et Retraités), très insuffisante pour FO Énergie et Mines. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et permettent des améliorations à hauteur de 20 M€ comme nous le revendiquons depuis plusieurs mois.
- Une baisse de 25 % des cotisations des salariés actifs et des employeurs, permettant de mettre le régime à l'équilibre annuellement et d'éviter une surcotisation.
- Un reversement d'une partie des excédents des Actifs au régime général de sécurité sociale par solidarité inter-régimes.

FO Énergie et Mines signale que les salariés actifs des IEG payent les mêmes cotisations que les salariés du régime général. Sous couvert de solidarité, la spoliation de leurs excédents de cotisations équivaldrait à les faire cotiser plus que les autres salariés.

Pour la part de cotisations patronales, FO Énergie et Mines précise que le Conseil d'État avait validé l'assiette de cotisation payée par les entreprises des IEG et qu'un ajustement a été fait récemment pour l'avenir. La spoliation des excédents financiers remet en cause la décision de cette haute autorité.

- Un reversement d'une partie des excédents des Retraités à la Cniég pour éviter les problèmes de trésorerie. De qui se moque-t-on ? FO Énergie et Mines rappelle que la mensualisation des pensions, portée par les pouvoirs publics contre notre opposition, avait été présentée comme le moyen de renforcer la trésorerie de notre caisse de retraite... Seulement quelques semaines plus tard, il faudrait encore revoir la copie...

Les propositions gouvernementales relèvent d'un véritable chantage. Ou vous acceptez la confiscation d'une partie de vos excédents ou vous n'aurez aucune amélioration des prestations.

FO Énergie et Mines a demandé dès 2009 l'ouverture d'une véritable négociation avec les employeurs. Ces derniers n'ont proposé que du « non négociable » très en dessous des attentes et besoins des agents. Ils devront assumer pleinement la responsabilité d'une éventuelle récupération des excédents par le gouvernement.

FO Énergie et Mines reste très mobilisée et déterminée sur ce dossier afin défendre les intérêts des agents actifs et retraités.

Les excédents financiers appartiennent aux assurés sociaux des IEG et doivent permettre d'améliorer en priorité les remboursements.

AVANÇONS
sur l'essentiel
PROTEGEONS
l'indispensable